**Inauguration de la mini-crèche des Pilles « à petits pas » le 23 Janvier 2016**

**Intervention de Mireille DESSEMOND, Présidente d’EOVI SERVICES ET SOINS**

Madame la Sénatrice ; Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux ; Monsieur le Maire des Pilles ; Mesdames, Messieurs les Maires partenaires ; Madame la Présidente de la CAF ; Mesdames du collectif des parents ; Mesdames, Messieurs

Je voudrais en premier lieu exprimer toute ma satisfaction d’être présente ce matin aux Pilles pour l’inauguration de la mini crèche « à petits pas » et de représenter le conseil d’administration d’EOVI SERVICES ET SOINS, que je préside. La gestion de la crèche nous ayant été confiée, je voudrais en quelques mots vous présenter EOVI SERVICES ET SOINS : une entreprise privée à but non lucratif, régie par le Code de la Mutualité et appartenant au secteur de l’économie sociale et solidaire. Elle est adhérente à la Fédération Nationale de la Mutualité Française et se reconnait donc pleinement dans les valeurs mutualistes : dignité, liberté, citoyenneté.

EOVI SERVICES ET SOINS s’adresse à l’ensemble de la population et propose des services très diversifiés pour les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées. Quelques chiffres pour montrer l’importance de notre structure :

* près de 7000 bénéficiaires dans le cadre de l’aide à domicile,
* 840 places en hébergement pour les personnes âgées réparties dans 19 établissements,
* 237 places en soins infirmiers à domicile,
* 5 centres d’audition, 5 magasins d’optique et 4 cabinets dentaires

Cette mini-crèche porte à 8 le nombre de structures d’accueil gérées par EOVI SERVICES ET SOINS. Cela représente 140 places, soit 464 enfants accueillis, avec un effectif de 52 salariés en CDI. Ces chiffres prouvent notre expérience dans le domaine de la petite enfance.

Notre siège est à Valence. Avec un chiffre d’affaires qui approche les 50 M€ et 1400 collaborateurs, EOVI SERVICES ET SOINS est l’un des premiers employeurs privés de la Drôme.

Le projet de mini-crèche a vu le jour grâce à la mobilisation d’un collectif de parents du territoire qui, sur les conseils de leur interlocuteur de la CAF, nous ont contactés. A partir de là, notre responsable de la filière petite enfance, Florence PYTTLIK, a travaillé avec le collectif et ensuite les élus du territoire pour l’accompagnement du projet, à savoir le montage technique et financier.

La Municipalité des Pilles nous a confié la gestion de la micro-crèche pour une durée de 3 ans. Je la remercie chaleureusement pour la confiance qu’elle nous témoigne. J’associe dans mes remerciements les autres communes du territoire qui participent avec Les Pilles au financement de l’équipement, à savoir, Arpavon, Aubres, Curnier, Le Poët Sigilat, Montaulieu, Montréal les Sources et Sainte Jalle. Je félicite ces collectivités qui ont su se regrouper sur un projet structurant pour leur territoire.

Au-delà de notre mandat de gestionnaire, nous avons voulu remplir pleinement notre rôle de partenaire, notamment sur le plan financier, en investissant sur nos fonds propres pour une partie de l’équipement et en faisant une avance de trésorerie pour les salaires et les charges du premier semestre. Cette démarche s’appuie sur notre volonté de tout mettre en œuvre pour que les enfants qui nous sont confiés soient accueillis dans les meilleures conditions.

La mini-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 H 30 à 18 H 30, une amplitude nécessaire pour répondre aux besoins des familles. Quatre personnes sont chargées de la faire fonctionner :

* Céline JACQUEMOND, la responsable
* Martine STEPHANON, auxiliaire de puériculture
* Béatrice VANCRAYENEST, animatrice CAP petite enfance
* Souad TAKARBOUZT, maîtresse de maison.

La qualité de l’accueil étant primordiale, nous avons mis en place un encadrement qualifié qui a élaboré le règlement de fonctionnement ainsi que le projet éducatif et pédagogique. Nous avons veillé à la place des familles et à leur participation à la vie de l’établissement.

Je termine mon propos en exprimant à nouveau tout le plaisir que j’ai aujourd’hui avec la concrétisation de ce beau projet et en souhaitant qu’à petits pas remplisse pleinement son rôle pour la satisfaction de tous.